

IDÉES/

Génocide des Tutsis, la réalité de l'histoire

La France a appuyé les responsables d'une politique génocidaire

Pour tenter de comprendre le positionnement de la présidence Mitterrand dans la tragique guerre civile opposant Hutus et Tutsis, une mise en perspective historique s'impose. Sans tabous.

Il y a trente ans, le 26 avril 1994, alors que le génocide des Tutsis battait son plein au Rwanda, j'avais stigmatisé, dans ces colonnes, la manifestation d'un «nazisme tropical». Il s'agissait de dénoncer la nature mensongère des explications faisant appel à une «sauvagerie africaine» et à un «antagonisme séculaire entre Tutsis et Hutus», qui imprégnaient la vision des autorités et des médias en Europe, une vision utilisée par les extrémistes hutus du Rwanda pour couvrir une politique inspirée d'un racisme structurel. Dans sa tribune, publiée ici le 26 avril, monsieur Glavany, s'insurge contre la mise au jour par la Commission d'historiens présidée par Vincent Duclert des «responsabilités lourdes et accablantes» de la politique menée au nom de notre pays au Rwanda à l'époque de la présidence de François Mitterrand. On notera que, déjà en 2014, au moment du 20^e anniversaire du génocide des Tutsis, le même Institut François-Mitterrand avait récusé les conclusions de la mission parlementaire d'information de 1998 sur «la sous-estimation du caractère autortaire, ethnique et raciste

Par
**JEAN-PIERRE
CHRÉTIEN**



Directeur de recherches honoraire au CNRS et auteur de *Combattre un génocide. Un historien face à l'extermination des Tutsis du Rwanda (1990-2024)* (le Bord de l'eau, 2024).

du régime rwandais». Aujourd'hui donc, pour un quarteron de socialistes fidèles à la mémoire de Mitterrand, la question est restée manifestement taboue. Le souci mémoriel est respectable, mais il ne peut évacuer la mise en perspective historique. Personnellement, je travaille sur l'histoire de l'Afrique des Grands Lacs depuis la fin des années 60. L'ancien royaume du Rwanda présentait des clivages claniques et sociétaux complexes, qui avaient été interprétés et manipulés en termes racialisés, sous la tutelle belge. Dans cet ordre colonial particulier, géré, la main dans la main, par l'administration et les missions catholiques, les Tutsis étaient globalement définis comme une race conquérante de «pasteurs hamites» et les Hutus comme une race autochtone de «paysans bantous». Les «seigneurs tutsis» devaient fournir les auxiliaires de la colonisation, les «serfs hutus» étant faits pour travailler. Un Moyen Âge imaginaire sous les tropiques ! A la veille de l'indépendance, cet ordre est renversé, avec la caution des chrétiens sociaux belges, par une «révolution sociale», qui, malgré sa revendication d'un 1789 africain, a reproduit, à l'envers, l'ordre racial, en faisant cette fois des Hutus les seuls vrais Rwandais et des Tutsis une minorité fichée, discriminée et encadrée par un régime de quotas.

DOUBLE OPTION

La moitié de ces derniers avaient dû s'exiler dans les pays voisins. En décembre 1963, un raid de ces réfugiés venus du Burundi au sud-est du pays, est suivi de massacres de Tutsis, qui furent qualifiés de «génocide», tant par Bertrand Russell que par Radio Vatican. En octobre 1990, ce sont des réfugiés de deuxième génération, venus de l'Ouganda, qui pénètrent dans le nord du pays, sous l'égide du Front patriotique rwandais (FPR). Cette ouverture d'un front de guerre civile s'accompagne, cette fois, du réveil d'une large opposition hutue à l'intérieur du pays, confrontée à une crise économique et sociale majeure. Sous cette double pression, relayée par de fortes suggestions régionales et internationales, y compris celles de la France, qui avait

volé à son secours immédiatement, le président Juvénal Habyarimana est amené à accepter le multipartisme en 1991, puis à former un gouvernement de coalition en 1992. Par ailleurs, des contacts ont été établis entre l'opposition intérieure et le FPR et des négociations vont s'ouvrir à Arusha, en Tanzanie. Celles-ci déboucheront sur des accords de paix et de partage du pouvoir en août 1993. Nous ne développerons pas davantage sur ce contexte, tant hérité du passé que né de l'actualité, sur lequel existent de nombreuses publications sérieuses en France et en Belgique. Mais un aspect, totalement éludé par monsieur Glavany, est précisément celui de la dimension politique intérieure. En effet, dès 1992, une double option se présente clairement au Rwanda, entre ceux qui jouent le jeu de la démocratisation et de l'ouverture et ceux qui entretiennent de raviver la haine raciale contre les Tutsis, afin, comme l'affichait dès 1991 le périodique extrémiste *Kangura*, de «régler définitivement la question des cafards tutsis» par la machette. Or, le gouvernement de notre pays a, hélas, choisi d'appuyer les partisans de cette deuxième voie.

Comment ? En restant obstinément silencieux sur la nature des pogromes déclenchés dans le pays dès 1991, notamment ceux du Bugesera en mars 1992, pourtant dénoncés par la presse d'opposition hutue, puis ceux du nord du pays au début de 1993, qui conduisent au rapport accablant d'une mission d'enquête de la FIDH. En remerciant même Jean-Bosco Barayagwiza, leader d'une faction ouvertement raciste, la Coalition pour la défense de la République (CDR), pour un message de soutien adressé à l'Élysée en août 1992. En feignant d'ignorer le texte sur la «définition de l'ennemi» diffusé par l'état-major des Forces armées rwandaises en septembre 1992, qui ciblaient l'ensemble des Tutsis. En suggérant que la CDR devait être incluse au processus de partage du pouvoir. En recevant le 27 avril à Paris deux émissaires du gouvernement génocidaire.

En guise d'analyse politique, on se contentait, à Paris, d'une ethnographie à l'ancienne: «les Hutus»

Suite page 20



En 1985, à l'Élysée, les présidents Habyarimana et Mitterrand. POOL AFESTEGUY / SIMON GAMMA-RAPHO

Le 26 avril, Jean Glavany, président de l'Institut François-Mitterrand, estimait dans une tribune à *Libération* que la vérité sur le génocide au Rwanda viendrait de la confrontation dépassionnée des interprétations. Trois historiens lui répondent. Le débat s'ouvre avec Jean-Pierre Chrétien, spécialiste de l'Afrique des Grands Lacs, et

lanceur d'alerte sur le «nazisme tropical» qui pointe l'aveuglement du gouvernement français face à la politique d'extrême droite des autorités rwandaises. Vincent Duclert, qui a présidé la commission d'historiens sur le génocide des Tutsis ayant conclu en 2022 à «un ensemble de responsabilités lourdes et accablantes» de Paris,

rappelle l'importance de l'établissement des faits réalisés par des chercheurs et de la mise à disposition publique de leurs sources. Enfin, l'historien Marcel Kabanda insiste sur le devoir de mémoire dû aux victimes par la poursuite des enquêtes afin de déterminer le champ de toutes les responsabilités dans ce processus génocidaire.

«Je continuerai dans la voie de la vérité historique»

La tribune de Jean Glavany, qui contribue à défendre la mémoire de François Mitterrand, est une réécriture de l'histoire.

La tribune de Jean Glavany (*Libération* du 26 avril) propose une vision du passé qui est peut-être sincère dans ses intentions – défendre la mémoire d'un ancien chef d'Etat –, mais qui ne relève pas de la vérité historique, celle qui émane de la recherche et que valident des règles inaliénables de méthode: distinguer le savoir scientifique et le propos militant, mobiliser des sources documentaires contextualisées, établir des faits démontrés, fonder l'interprétation sur cette connaissance exacte, ne pas suspendre la recherche parce que la réputation d'acteurs passés ou l'image présente de son pays seraient interrogées.

Une omission de pans entiers de la réalité

Si l'on se fonde sur la connaissance des faits à laquelle aboutissent les travaux des historiens, la vision du passé que promeut Jean Glavany est effectivement une réécriture de l'histoire. Elle agit par omission de pans entiers de la réalité, par transformation de celle-ci, et par assimilation abusive. Parmi ces omissions: l'amplification du soutien politique, militaire et financier au régime qui prépare un génocide comme le signalent des agents de l'Etat français (écartés ensuite de leur poste), le refus de la présidence Mitterrand de prendre en compte ces alertes, l'évacuation prioritaire de la parentèle extrémiste de l'ancien président Habyarimana le 9 avril 1994 et la réception à Paris de ministres du gouvernement génocidaire le 27 avril, l'acharnement sur le plan international contre les forces politiques (FPR) ayant vaincu le génocide et l'entreprise de déni de celui-ci à Biarritz le 8 novembre suivant, l'indifférence aux textes internationalement signés

comme la convention sur le crime de génocide du 9 décembre 1948 faisant obligation de protéger les populations menacées, etc. La présentation des accords d'Arusha illustre pour sa part la transformation de la réalité. Car l'Elysée, bien plus que les soutenir, torpille ces accords par son soutien inconditionnel au pouvoir extrémiste de Habyarimana et à son abandon des Hutus démocrates qui les ont négociés. Quant à l'assimilation abusive, c'est de prétendre que l'important sauvetage de civils indifférenciés par l'opération Turquoise équivaut à une intervention directe pour protéger les Tutsis et neutraliser les tueurs. Rappelons une nouvelle fois que les militaires français, prêts à l'action et c'est leur honneur, ont été empêchés de sauver les premières victimes et d'arrêter les génocidaires présumés. La responsabilité en revient à l'autorité politique.

L'étude critique des interprétations

Jean Glavany réécrit donc l'histoire. Mais il s'attaque aussi à la vérité historique. La définition qu'il en donne la mène au tombeau. Jamais la vérité historique ne provient de la confrontation entre des interprétations, entre des opinions, comme si toutes se valaient. Comme si un communiqué d'Institut mémoriel, une assertion sur un plateau télé valaient le travail des années durant de chercheurs aboutissant à des centaines de pages publiées d'établissement

des faits, d'analyse de ceux-ci, et de mise à disposition publique de toutes les sources. La vérité historique repose sur l'étude critique des interprétations impliquant notamment de respecter la teneur des citations. La déclaration de Nelson Mandela du 5 juillet 1994 ne dit pas que la France a combattu le génocide des Tutsis.

Ils n'ont pourtant fait que leur métier

Rappeler ces évidences à Jean Glavany vaut d'être taxé, sans preuve, d'accuser François Mitterrand de complicité de génocide ou bien, comme cela apparaît clairement dans sa tribune, de «falsifier des communiqués» (la vérité historique impose de dire que les preuves existent d'un premier communiqué de l'Institut François-Mitterrand, endossé et diffusé le 7 avril dernier, avant d'être subrepticement modifié avec la disparition d'une mention de haute importance).

Ou encore d'être dépeint comme un exalté, aux propos agressifs, seul au monde. Je reconnais là les mêmes procédés qui ont visé à l'époque du génocide le lanceur d'alerte Jean Carbonare et maintenant le grand reporter Patrick de Saint-Exupéry, traîné en justice par l'ancien président de l'Institut François-Mitterrand. Ils n'ont pourtant fait que leur métier.

Monsieur Glavany peut bien employer contre moi toutes les ressources de la rhétorique, les injonctions moralisatrices et les insinuations sur ma personne. Je continuerai dans la voie de la vérité historique, et rien ne m'arrêtera. C'est le sens d'être français: agir pour la vérité entière, pour l'honneur qu'elle représente lorsqu'elle est dite et qu'elle grandit alors les sociétés démocratiques. L'esprit public que Jean Glavany prend à témoin, en lui conférant une singulière et effrayante définition, je m'efforce qu'il soit rationnel, scientifique, à destination de la jeunesse à laquelle je pense et qui mérite un avenir de clarté et de connaissance. Mes recherches se poursuivent, comme celles de beaucoup d'autres. ➔

Par
**VINCENT
DUCLERT**



Historien, chercheur et ancien directeur du Centre Raymond-Aron (CESPRA, EHES-NCRS) et auteur de *La France face au génocide des Tutsis* (éditions Tallandier, 2024).



IDÉES!

Suite de la page 18 face aux «Tutsis», 85% vs 15%. En oubliant plus de quarante ans d'un apartheid à la rwandaise. Ce retour au politique, digne de ce nom, fut au cœur de mon argumentaire, car l'historien est sensible aux situations, faites de continuités et de ruptures. In fine, même si on peut se refuser, a priori, à penser que des autorités de notre pays aient pu consciemment soutenir un projet de génocide, la moindre des exigences est de comprendre les motifs de l'aveuglement qui les a amenés de fait à appuyer matériellement et moralement les responsables d'une politique menant à un génocide. On n'emploie pas facilement ce terme lourd de sens et moi-même, je ne l'ai employé qu'en mars 1993 dans la revue *Esprit*. Mais, contrairement à ce que ressassent les partisans du déni, nous sommes un certain nombre à ne pas avoir attendu sa perpétration pour parler de la menace d'un génocide, ce qui explique mon indignation quand j'ai rédigé mon article sur le «nazisme tropical».

TRÂNER DANS LA BOUE

Le déni de cette odieuse réalité s'est poursuivi de plus belle après sa perpétration et surtout entre les 10^e et 20^e anniversaires. Ces années de plomb ont été marquées par l'abracadabranche «enquête» du juge Bruguière qui ramenait tout à l'attentat contre l'avion de Habyarimana. En écho, on a assisté à une mobilisation de porte-voix, sur les plateaux audiovisuels comme sur les étals de la Fnac. Leur mot d'ordre était de traîner dans la boue tous les chercheurs et les témoins qui avaient osé poser les questions que je viens de rappeler. Nous n'aurions été que des imposteurs à la botte du FPR ! Nous avons choisi, pour reprendre une expression de l'historien Jean-Pierre Vernant, de «ne pas discuter de cuisine avec des anthropophages».

Pourtant, cela m'avait profondément meurtri. Mes collègues du CNRS savaient à quel point j'avais consacré ma vie à la recherche historique. J'ajouterais que j'avais été un électeur enthousiaste de François Mitterrand, en 1981 et en 1988, et que, longtemps je me suis demandé naïvement si le Président savait. On sait aujourd'hui, par son biographe Jean Lacouture, qu'il adhéra à la vision africaniste d'antan. Le piège culturel avait hélas fonctionné et il était légitime de se demander comment la République française avait pu soutenir en Afrique une politique d'extrême droite.

Je pense, en terminant, à mes anciens étudiants, tant hutus que tutsis, qui ont été victimes, eux et leurs familles, de ces tueries, en ajoutant que c'est bien tout le peuple rwandais, Hutus y compris, qui a été pris en otage par une logique raciste et que notre honneur, aujourd'hui, est de l'aider à s'en débarrasser par des paroles claires et non des regards nocturnes. ➤

Ce que nous devons aux victimes et aux générations de demain

Même si le génocide des Tutsis n'est plus à démontrer, l'enquête sur la chaîne et l'étendue des responsabilités doit se poursuivre.

Après la lecture de la tribune parue dans les colonnes de *Libération* le 26 avril dernier et signée Jean Glavany, je voudrais, au nom des rescapés du génocide des Tutsis vivant en France, demander à l'auteur et à l'Institut François-Mitterrand qu'il préside de bien vouloir faire la paix avec les êtres chers que nous avons perdus et auxquels nous tentons en ce moment, de rendre hommage pour la trentième fois. Pendant trente ans, vous n'avez pas eu un mot de soutien aux survivants de ce génocide, vous n'avez pas éprouvé le besoin de rendre hommage aux victimes, jugeant le mépris préférable à l'indignation de celles et

ceux qui ont compris que même dans ce pays un génocide, c'est important, et qui ont éprouvé le besoin d'exprimer leur solidarité au million d'enfants, de femmes et d'hommes assassinés parce que la carte d'identité de leur père portait la mention qu'ils étaient tutsis.

Vous prenez publiquement la parole pour semer le doute dans l'opinion publique en laissant croire que la vérité sur le génocide des Tutsis pourrait faire l'objet d'un débat, oubliant la décision historique rendue le 16 juin 2006 par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) et selon laquelle ce génocide est un fait de notoriété publique qui n'est plus à démontrer. Sur la base de ce constat, des jugements rendus par cette juridiction onusienne et d'autres tribunaux nationaux, compte tenu de tous les rapports d'enquêtes et travaux de recherche sur ce sujet, il est consternant de lire aujourd'hui que la vérité sur le génocide au Rwanda viendra de la confrontation des interprétations.

Lorsqu'il a rendu l'arrêt évoqué ci-dessus, le Tribunal pénal international pour le Rwanda venait de juger et de condamner pour crime de génocide, le dénommé Jean-Bosco Barayagwiza, fondateur du parti extrémiste qui s'était farouchement opposé aux accords de paix, la CDR d'une radio, la RTLM, dont le rôle dans le déploiement des massacres, était déjà à l'époque de notoriété publique. On sait aussi, et ceci n'est pas une erreur d'interprétation des images de

presse, que cet homme a été reçu dans les cabinets ministériels à Paris le 27 avril 1994, soit pendant que la campagne d'extermination des Tutsis battait son plein au Rwanda, alors que d'autres capitales européennes avaient refusé de l'accueillir. Je ne peux terminer sans m'interroger sur vos sources d'information. Avez-vous eu la curiosité de lire les témoignages des rescapés ? Ils sont une mine d'informations. Par ailleurs, connaissant le nombre des publications et la qualité de la recherche française sur le sujet, je suis toujours étonné de la tendance d'aucuns à vouloir nous en écarter et à nous renvoyer, comme vous le faites, à ce qui se dit ou s'écrit en dehors de chez nous. Ceci est d'autant plus dérangeant que nous sommes régulièrement renvoyés à des auteurs dont la connaissance du Rwanda est relative et qui brillent par le parti pris et/ou le déni.

Que l'on me comprenne bien. Je n'ai pas dit «*le missa est*», signifiant littéralement «allez, on vous renvoie». Le travail de recherche en vue du dévoilement complet du processus qui a conduit au pire, de l'évaluation des conséquences sur la santé des populations et sur la sécurité de la région, ainsi que l'enquête sur la chaîne et l'étendue des responsabilités, doivent se poursuivre. Nous le devons aux victimes, aux générations de demain et à l'*esprit*. Merci de nous laisser finir en paix la trentième commémoration. ➤

Je ne peux terminer sans m'interroger sur vos sources d'information. Avez-vous eu la curiosité de lire les témoignages des rescapés ? Une mine d'informations.



En 2019, au Centre commémoratif du génocide, à Kigali (Rwanda). PHOTO BEN CURTIS, AP

Par
**MARCEL
KABANDA**



Historien